

## UNIVERSITÉS

## Les avantages de la décision du CENOU

Diakalia  
PAR M Dembélé

Le vendredi 2 juillet 2021, l'Association des élèves et étudiants du Mali (AEEM) avait déposé sur la table du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, un préavis de grève. Dans ce préavis, l'Association demande : la suppression des 5000 sur les trousseaux des étudiants et le paiement imminent des bourses de l'année académique 2019-2020. Après, le dépôt de ce



préavis de grève, la réaction de la direction du Centre national des œuvres universitaires (CENOU) ne s'est pas fait entendre. Elle a aussitôt publié une note technique, à travers laquelle, il dit maintenir le cap de

l'application stricte des feuilles de route pour une école apaisée et studieuse.

Pour le Cenou, les difficultés en milieu universitaire, peuvent résulter dans le processus de paiement des allocations

financières ou dans la gestion des résidences universitaires. C'est pourquoi, un forum impliquant tous les acteurs avait été organisé. Cette assise avait formulé des recommandations. Dont, selon le Cenou, l'application est à la base des différentes réactions des animateurs actuels du bureau de coordination de l'AEEM. Ainsi, il a été décidé de retirer la gestion illégale des parkings et autres activités des œuvres universitaires à l'AEEM. Ces activités généraient une manne financière qui

échappe à tout contrôle. Elles permettaient à l'association d'encaisser en moyenne 30 millions par an, versés sous forme de ristournes à l'AEEM. Par ailleurs le Cenou a justifié par ces prélèvements: l'amélioration de la couverture médicale des étudiants ; le renforcement du dispositif d'accompagnement social des étudiants ; les soutiens matériels et financiers aux activités pédagogiques et les sorties récréatives ; la subvention du transport des étudiants à travers la

carte de transport qui coûte 7.200 F CFA par AN (la carte de Transport des étudiants coûte 6.500 F CFA par mois au Togo et 7.500 F CFA en moyenne par mois à Abidjan). Cette même carte est valable pour les bus de Bamako, Koulikoro et Ségou ; la subvention des frais de logement dans les résidences universitaires. Les chambres coûtent entre 10.000 et 30.000 F CFA par an et par étudiant (au Togo, les chambres coûtent entre 55.000 et 128.000 F CFA par an) etc.

## ASSIGNATION EN RÉSIDENCE SURVEILLÉE DE BAH N'DAW ET MOCTAR OUANE

## Amnesty International appelle à leur libération

Dans un communiqué rendu public hier mercredi, 14 juillet, Amnesty International s'indigne de l'obstruction de liberté dont sont victimes l'ancien Président de la transition et son Premier ministre Moctar Ouane.

En effet depuis leur renversement, suite au remaniement ministériel le 24 mai dernier, Bah N'daw, Moctar Ouane et d'autres officiers supérieurs ont été arrêtés puis détenus à Kati.

C'est le 28 mai qu'ils ont quitté le camp de Kati où ils étaient en détention, suite à la médiation de la CE-DEAO et autres personnes de ressources. Mais ils sont toujours en résidence surveillée. Bah N'daw est à la base A et Ouane dans sa résidence privée.

Ils ne sont pas libres de leur mouvement, ni les membres de leur famille. Ce qui est une entrave au droit universel de l'homme.

C'est dans cette optique que l'organisation qui lutte contre l'injustice dans le monde, "Amnesty" a invité les

autorités de la transition à libérer les deux personnalités. Amnesty International estime que seul le juge peut assigner une personne en résidence surveillée. Quant aux intéressés, ils ont déjà commis un avocat pour les défendre. Il s'agit de l'ancien garde de Sceau, Me Mamadou Ismaël Konaté. Ce dernier affirme en ces termes : " ce qui arrive au Président Bah N'daw et au Premier ministre Moctar Ouane est une voie de fait. Leurs libertés et droits sont niés, anéantis et bafoués. A leur demande, j'ai accepté d'être leur avocat pour agir, pour le droit contre l'injustice. Je prends immédiatement attache avec les autorités maliennes", a écrit Me Mamadou Ismaël Konaté sur sa page Twitter. Rappelons qu'en plus du Président Bah N'daw et son Premier ministre, Moctar Ouane, les généraux, Souleymane Doucouré et Mohamed Lamine Ballo, respectivement nommée ministre de la Défense et ministre de la Sécurité et de la Protection civile dans le gouvernement mort-né sont aussi toujours détenus à Kati.



Les ONG de défense de droits de l'homme haussent le ton maintenant, ils demandent leurs libérations immédiates.

Seydou Diamouténé

## SECRÉTARIAT INTERNATIONAL DE L'ITIE

## Le Mali sous le coup d'une suspension pour mauvaise gestion

**Le Collège des Organisations de la société civile, membres du Comité de pilotage de la Transparence dans les Industries Extractives du Mali (ITIE-Mali) a tenu hier mercredi, 14 juillet 2021, un point de presse pour tirer la sonnette d'alarme sur la mauvaise gestion de l'ITIE par le secrétariat du bureau du Mali**

La conférence co-animée par Nouhoum Diakité, Abdoul Wahab Diakité, Mme Ly Fatoumata Coulibaly et Issaka Sanogo tous membres du collège des OSC du CP/ITIE-Mali, s'est déroulée à la maison de la presse.

Proposée par Tony Blair en septembre 2002 et approuvée par le sommet du G8 à Evian en juin 2003, l'ITIE compte actuellement 55 pays dans le monde dont 21 pays africains.

Dans les explications de Abdoul Wahab, il ressort que, ITIE-Mali est dans l'œil du cyclone, depuis un certain temps. Ces difficultés ont commencé avec le départ du 1er chargé de communication en 2017. "De cette date à nos jours, le secrétariat permanent ne dispose pas de chargé de communication en dépit de la prévision de son salaire dans les différents plans de travail annuel. Le département en charge des mines a été incapable d'organiser le recrutement d'un chargé de communication. A notre avis, la non visibilité de ITIE-Mali est intimement liée à l'absence d'un chargé

de communication. Les plans de travail, depuis deux ans, ne sont pas mis en œuvre par le secrétariat permanent, conformément aux activités planifiées par le Comité de pilotage. Le Secrétariat permanent à la solde du département ne fonctionne pas conformément aux textes en vigueur", regrette le Collège des OSC.

Le département en charge des mines s'est adjugé le rôle du Comité de pilotage en dépit des textes réglementaires. Conscient de son rôle de veille, le Collège de la société a mené plusieurs actions en vue de booster l'ITIE.

Après 5 lettres de demande d'audience, sans oublier leur implication active dans l'animation de l'ITIE : sessions du Comité de Pilotage, des commissions de travail, des commissions ad hoc. Prochaine validation du Mali, Octobre 2021

Le Mali a été déclaré conforme aux règles de l'ITIE, suite à sa première validation tenue en 2011. Il a fait l'objet d'une seconde validation depuis 2016.

A l'issue de la Conférence internationale de l'ITIE tenue à Paris le 17 juin 2019, le Conseil d'administration de l'ITIE Internationale a estimé que le Mali a accompli des « progrès significatifs » dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2016, avec des améliorations substantielles, mais correctives qui sont les suivantes: convenu que le Mali devra satisfaire quatre (04) mesures à savoir : conformément à l'Exigence 1.4, le Mali devra s'assurer que les procédures de nomination et de remplacement des représentants siégeant au Groupe multipartite de l'ITIE soient publiques et effectivement mises en œuvre ; conformément à l'Exigence 2.2.a, le Mali devra s'assurer que les octrois et les transferts de licences minières, pétrolières et gazières au cours de l'exercice soient publiés annuellement, en faisant ressortir les processus d'octroi et de transfert des licences, y compris les critères techniques et financiers utilisés... ; conformément à l'Exigence 7.3, le Mali devra mettre en place un mécanisme systématique et structuré permettant de mener un suivi des recommandations provenant des Rapports ITIE et de la Validation, avec un calendrier précis... et enfin aux termes

de l'Exigence 7.4.a.iv, le Mali devra intégrer une évaluation des progrès accomplis en matière de réalisation des objectifs définis dans son plan de travail, y compris l'évaluation de l'impact et des résultats à la lumière des objectifs énoncés... La prise en charge de l'exigence 1.4 pour le Collège de la société civile consiste à animer les collèges mis en place.

Le Mali court inéluctablement le risque de la suspension pour manque de progrès satisfaisant par le Secrétariat International. Toutefois, il reste une chance pour le Mali, si les plus hautes autorités s'impliquaient dans la mise en œuvre du message de la représentante d'Afrique de l'Ouest du Secrétariat International de l'ITIE du 09 juillet 2021.

Lors de la session extraordinaire du 08 juillet 2021, présidée par le chef de cabinet du département des Mines, le Rapport annuel d'avancement 2019 (RAA 2019) a été rejeté à la majorité des membres présents à l'issue du vote. Le Collège de la société civile demande aux plus hautes autorités de tirer toutes les conséquences de droit, suite au rejet du RAA 2019.

Bréhima DIALLO